

Pêche : Concours aux saumons de fontaine le 24 mars

Il lance le challenge Rivière Basse Pardiac



Pêche : Concours aux saumons de fontaine le 24 mars

Dans le cadre du challenge "Rivière Basse/Pardiac qui se terminera à Hères le 25 août, le traditionnel concours aux saumons de fontaine en sera le coup d'envoi samedi 24 mars de 8 heures à 10 heures 30 au long du canal de Cassagnac.

Cent cinquante kilogrammes de poissons seront lâchés pour l'occasion. Inscriptions sur place adultes 15€ (concours plus casse-croûte), enfants 7 à 12 ans 7€. Remise des prix à 11 heures 30 à la zone artisanale.

Renseignements 06 81 98 91 54/05 62 69 31 78. Seuls les concurrents qui n'auront pas atteint le quota de 10 salmonidés durant le concours pourront pêcher l'après midi.

Le challenge Rivière Basse/Pardiac dont la Gaule Plaisantine est à l'origine en est à sa troisième édition il se dispute sur sept communes Gersoise et Haut-Pyrénéennes, ouvert à tous ses deux premières éditions ont été remportées par un pêcheur Béarnais Joël Roult d'Aydie.

L'ouverture de la pêche avait lieu samedi 10 mars, à Plaisance des truites arc en ciel avaient été lâchées la veille, le temps froid et humide conjugué à des eaux froides donnaient des conditions peu favorables a de nombreuses prises, au long du canal de Cassagnac les prises ont été moyennes.